

## CONVENTION DE FINANCEMENT

### ENTRE

La Cellule de Coordination des Projets de « lutte contre la pauvreté » du Ministère du Développement Social, Coordinatrice du « Fonds Micro-Projet Sénégal 2006 », représentée par Monsieur Ousmane KA, Coordonnateur ;

La Mission de la Coopération du Grand-Duché de Luxembourg à Dakar, Partenaire Financier du « Fonds Micro-Projet Sénégal 2006 », représentée par Monsieur Marc FRANCK, Chef de Mission ;

désignés ci-après par « Fonds Micro-Projet Sénégal 2006 », d'une part

### ET

DAKAR RENDEZ-VOUS MUSIC, désignée par « l'Association », représentée par Melle Coumba Gawlo SECK, Présidente Directrice Générale, d'autre part

Il est établi une convention de financement dans les termes suivants :

**Article 1 :** La Mission de la Coopération du Grand-Duché de Luxembourg accorde à l'Association une subvention non remboursable ne dépassant pas le montant de F CFA 10.000.000 (Dix millions francs cfa).

**Article 2 :** Cette subvention sera utilisée exclusivement pour financer les activités du projet soumis à la Mission de la Coopération du Grand-Duché de Luxembourg, à savoir le projet Sabar Développement Ville et Loisirs à Matam (Sénégal).

**Article 3 :** Ce financement fera l'objet de deux décaissements suivant des modalités retenues d'un commun accord entre la Mission de la Coopération et l'Association :

**Versement 1 :** 5.000.000 fcfa à la signature de la convention ;

**Versement 2** : 5.000.000 fcfa après la remise du rapport technique et financier final.

**Article 4** : Au plus tard le 15 septembre 2006, l'Association fournit un rapport technique et financier, ainsi que l'ensemble des pièces comptables justifiant les dépenses effectuées.

**Article 5** : L'Association s'engage à toutes les étapes du déroulement du projet à fournir toutes les informations demandées par la Mission de la Coopération.

**Article 6** : La Mission de la Coopération du Grand-Duché de Luxembourg se réserve le droit de suspendre le financement si l'Association ne fournit pas les justificatifs des dépenses ou si elle réoriente ses dépenses vers des actions qui n'étaient pas stipulées dans le projet initial.

Fait à Dakar, le 18 juillet 2006 en quatre (04) exemplaires originaux

Coordonnateur du Fonds Micro-Projet  
Sénégal 2006



M. Ousmane KA

Cellule de Coordination des Projets  
de « lutte contre la pauvreté » du  
Ministère du Développement Social

Bénéficiaire du  
financement du Fonds  
Micro-Projet Sénégal 2006



Melle Coumba Gawlo  
SECK

DAKAR RENDEZ-VOUS  
MUSIC

Partenaire Financier du  
Fonds Micro-Projet Sénégal  
2006



M. Marc FRANCK

Chef de la Mission de la  
Coopération du Grand-  
Duché de Luxembourg à  
Dakar

### 3.1 ESTIMATION DU COUT DU PROJET

Rubrique	Mode de calcul	Coût total FCFA
1. Ressources humaines	150 000 x 20 cachets orchestre : 300 000 x 20	9 000 000
2. Investissements		
2.1 Equipements	Sono : 800 x 20 Podium : 150 x 20	19 000 000
2.2 Constructions / rénovations		
3. Formation (à préciser)		
4. Fonctionnement	50 000x20	1 000 000
4.1 Location (salle, bureau)		
4.2. Eau, électricité		
4.3 Téléphone, communication		
4.4 Imprimerie, publication	Banderoles : 75 000x5 Fonds de scène : 1 x 625 000	1 000 000
4.5 Transport, carburant	Bus musiciens : 300 000x3 Carburant sono : 175 000 Carburant bus :100 000 Voiture Coumba : 275 000x3	2 000 000
4.6. Consommables - fournitures		
4.7 Presse, publicité	Radio : 200 000 x 20 Télé : 300 000 x 20	10 000 000
4.8. Entretien, réparation		
5. Frais de Gestion	105 000 x20	2 100 000
5.1 Animation / Sensibilisation		
5.2. Suivi, évaluation		
TOTAL COUT DU PROJET		44 100 000

Nota :

\* Ressources humaines (indemnités, défraiement)

\* Animation (projections de films, causeries, concert)



### 3.2 PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET

Rubriques	MCL	Fonds propres	CL	ONGs	Autres	Total
	A	B	C	D	E	F=A+B+C+D+E
1. Ressources humaines (indemnités, défraiements)					9 000 000	
2. Investissements						
2.1 Equipements	4 500 000			14 500 000		
2.2 Constructions / rénovations						
3. Formation (à préciser)						
4. Fonctionnement				1 000 000		
4.1 Location (salle, bureau)						
4.2. Eau, électricité						
4.3 Téléphone, communication						
4.4 Imprimerie, publication	1 000 000					
4.5 Transport, carburant	1 175 000	825 000				
4.6. Consommables -fournitures						
4.7 Presse, publicité	3 325 000				6 675 000	
4.8. Entretien, réparation						
5. Frais de Gestion					2 100 000	
5.1 Animation / Sensibilisation						
5.2 Suivi, évaluation						
<b>TOTAL</b>	<b>10 000 000</b>	<b>825 000</b>		<b>15 500 000</b>	<b>17 775 000</b>	<b>44 100 000</b>

## CONVENTION DE FINANCEMENT

### ENTRE

La Cellule de Coordination des Projets de « lutte contre la pauvreté » du Ministère du Développement Social, Coordonnatrice du « Fonds Micro-Projet Sénégal 2006 », représentée par Monsieur Ousmane KA, Coordonnateur ;

La Mission de la Coopération du Grand-Duché de Luxembourg à Dakar, Partenaire Financier du « Fonds Micro-Projet Sénégal 2006 », représentée par Monsieur Marc FRANCK, Chef de Mission ;

désignés ci-après par « Fonds Micro-Projet Sénégal 2006 », d'une part

### ET

DAKAR RENDEZ-VOUS MUSIC, désignée par « l'Association », représentée par Melle Coumba Gawlo SECK, Présidente Directrice Générale, d'autre part

Il est établi une convention de financement dans les termes suivants :

**Article 1 :** La Mission de la Coopération du Grand-Duché de Luxembourg accorde à l'Association une subvention non remboursable ne dépassant pas le montant de F CFA 10.000.000 (Dix millions francs cfa).

**Article 2 :** Cette subvention sera utilisée exclusivement pour financer les activités du projet soumis à la Mission de la Coopération du Grand-Duché de Luxembourg, à savoir le projet Sabar Développement Ville et Loisirs à Matam (Sénégal).

**Article 3 :** Ce financement fera l'objet de deux décaissements suivant des modalités retenues d'un commun accord entre la Mission de la Coopération et l'Association :

**Versement 1 :** 5.000.000 fcfa à la signature de la convention ;

**Versement 2** : 5.000.000 fcfa après la remise du rapport technique et financier final.

**Article 4** : Au plus tard le 15 septembre 2006, l'Association fournit un rapport technique et financier, ainsi que l'ensemble des pièces comptables justifiant les dépenses effectuées.

**Article 5** : L'Association s'engage à toutes les étapes du déroulement du projet à fournir toutes les informations demandées par la Mission de la Coopération.

**Article 6** : La Mission de la Coopération du Grand-Duché de Luxembourg se réserve le droit de suspendre le financement si l'Association ne fournit pas les justificatifs des dépenses ou si elle réoriente ses dépenses vers des actions qui n'étaient pas stipulées dans le projet initial.

Fait à Dakar, le 18 juillet 2006 en quatre (04) exemplaires originaux

Coordonnateur du Fonds Micro-Projet  
Sénégal 2006



M. Ousmane KA

Cellule de Coordination des Projets  
de « lutte contre la pauvreté » du  
Ministère du Développement Social

Bénéficiaire du  
financement du Fonds  
Micro-Projet Sénégal 2006



Melle Coumba Gawlo  
SECK  
DAKAR-RENDEZ-VOUS  
MUSIC

Partenaire Financier du  
Fonds Micro-Projet Sénégal  
2006



M. Marc FRANCK  
Chef de la Mission de la  
Coopération du Grand-  
Duché de Luxembourg à  
Dakar



### 3.1 ESTIMATION DU COUT DU PROJET

Rubrique	Mode de calcul	Coût total FCFA
1. Ressources humaines	150 000 x 20 cachets orchestre : 300 000 x 20	9 000 000
2. Investissements		
2.1 Equipements	Sono : 800 x 20 Podium : 150 x 20	19 000 000
2.2 Constructions / rénovations		
3. Formation (à préciser)		
4. Fonctionnement	50 000x20	1 000 000
4.1 Location (salle, bureau)		
4.2. Eau, électricité		
4.3 Téléphone, communication		
4.4 Imprimerie, publication	Banderoles : 75 000x5 Fonds de scène : 1 x 625 000	1 000 000
4.5 Transport, carburant	Bus musiciens : 300 000x3 Carburant sono : 175 000 Carburant bus :100 000 Voiture Coumba : 275 000x3	2 000 000
4.6. Consommables - fournitures		
4.7 Presse, publicité	Radio : 200 000 x 20 Télé : 300 000 x 20	10 000 000
4.8. Entretien, réparation		
5. Frais de Gestion	105 000 x20	2 100 000
5.1 Animation / Sensibilisation		
5.2. Suivi, évaluation		
<b>TOTAL COUT DU PROJET</b>		<b>44 100 000</b>

**Nota :**

- \* Ressources humaines (indemnités, défraiement)
- \* Animation (projections de films, causeries, concert)

## 3.2 PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET

Rubriques	MCL	Fonds propres	CL	ONGs	Autres	Total
	A	B	C	D	E	F=A+B+C+D+E
1. Ressources humaines (indemnités, défraiements)					9 000 000	
2. Investissements						
2.1 Equipements	4 500 000			14 500 000		
2.2 Constructions / rénovations						
3. Formation (à préciser)						
4. Fonctionnement				1 000 000		
4.1 Location (salle, bureau)						
4.2. Eau, électricité						
4.3 Téléphone, communication						
4.4 Imprimerie, publication	1 000 000					
4.5 Transport, carburant	1 175 000	825 000				
4.6. Consommables -fournitures						
4.7 Presse, publicité	3 325 000				6 675 000	
4.8. Entretien, réparation						
5. Frais de Gestion					2 100 000	
5.1 Animation / Sensibilisation						
5.2 Suivi, évaluation						
<b>TOTAL</b>	10 000 000	825 000		15 500 000	17 775 000	44 100 000